

Compte-rendu de la réunion du Conseil des Associations Jeudi 22 septembre 2011

Présents :

Collège Associations : B. Alvarez (La Famisol) - F. Bazin (ALPE) - C. Behuret - G. Champion (ARH Fil d'Ariane) - R. Delporte - F. Labbé (La Famisol) - JP. Pelletier - P. Pietu

Collège Elus : P. Cerizay - D. Guerry - F. Beaudonnet

Services Municipaux : MC Manetti - P. Boron

Absents excusés :

M. Gourdon - R. Portier – G. Donnet - J. Guyard - J Le Sager - Laurence Hobin-Sanchez - P. Guiot

1 - Réponse aux questions en cours

Formation défibrillateur

Une troisième session a eu lieu le mercredi 28 septembre. Sur l'ensemble des trois sessions ce sont 39 bénévoles d'associations qui ont été formés.

Le défibrillateur du COSEC a été installé dans la salle A, une signalétique doit être mise en place. Les salles du COSEC sont fermées, actuellement, pour éviter les intrusions. Cette situation est ponctuelle et une solution concernant le remplacement du gardien du COSEC est à l'étude.

Stationnement dans les cours d'école

La demande a été transmise à la commission stationnement du 12 septembre. Cette demande concerne presque exclusivement l'école St-Exupéry. Cette pratique a déjà été mise en place pour deux manifestations (Colloque des associations, Randonnée C. Varoquier) avec des stationnements un mardi soir et un samedi soir.

Un règlement doit être étudié pour les soirées des mardis et le samedi et une réflexion doit être menée pour les autres soirées qui ne permettent pas un nettoyage approfondi des cours d'écoles avant le retour des enfants.

Une proposition sera présentée lors du prochain conseil des associations.

Espace d'échanges associatifs sur le site de la ville

La demande a été prise en compte par le service informatique qui l'a intégrée dans le cahier des charges du nouveau site dont la mise en place est prévue dans le courant du premier trimestre 2012.

Toutes les informations déjà collectées ont été rassemblées pour l'élaboration du site qui pourrait proposer un lien vers les sites des associations.

Il existe déjà un réseau social d'échanges ETISA (réseau social d'échanges entre associations) mais qui fonctionne au niveau national.

2 – Questions diverses

Retraite sportive

L'association recherche un surveillant de baignade. Pour tous renseignements, il faut contacter M. Jubreaux au 06 28 27 82 34. *Une annonce a été mise sur les panneaux lumineux de la ville.*

Réunion du 5 septembre pour l'utilisation du Cosec

Un compte-rendu sera adressé aux associations au début du mois d'octobre, par le service de la vie sportive. Le but de cette réunion était de trouver des solutions faciles et peu onéreuses face à des problèmes récurrents rencontrés par les associations.

Cahier de maintenance

Sur le même principe que le cahier de doléances, il pourrait être mis en place un carnet « bon de travaux » dans les locaux mis à disposition des associations, pour noter les travaux à faire rapidement. *La demande va être étudiée avec les services techniques pour mettre en place les modalités de faisabilité et de fonctionnement.*

Locaux utilisés par les associations

L'association ALPE signale avoir rencontré un problème avec la mise à disposition de la régie de la salle de l'Odysée, lors de la soirée « cabaret » du samedi 10 septembre. Des dysfonctionnements suite à l'utilisation de ce matériel par des personnes ne maîtrisant pas son fonctionnement ont amené à une restriction sur la mise à disposition de la régie. Les associations qui l'utilisent sans problème depuis plusieurs années sont aujourd'hui privées de celle-ci. Actuellement il n'y a pas d'état des lieux faits avec des personnes sachant manipuler le matériel.

Pour les associations qui utilisent la régie de la salle de l'Odysée et doivent avoir un régisseur, une formation pourrait être envisagée dans le cadre des formations des dirigeants d'associations.

Pour ce qui concerne l'espace culturel « Les 26 couleurs » les associations utilisant ces équipements devront impérativement faire appel à l'un des régisseurs nommés. Ce qui entraînera un coût.

Relecture des comptes-rendus

Avant sa diffusion aux associations et comme cela avait été programmé, le compte-rendu du conseil des associations du 16 juin a été envoyé pour relecture aux membres des associations du Conseil. Cette démarche est à poursuivre.

Cartouches pour imprimantes

Environ 20 cartouches d'encre de la marque EPSON (références T 0540 – T0541 – T0542 – T 0543 – T0544 – T0547 – T0548) sont à donner. Si votre association possède une imprimante de ce type, vous pouvez prendre contact avec le service de la démocratie participative au 01 60 65 20 15.

3 – Premier bilan du Forum des associations

L'utilisation de l'ensemble de la halle a permis un espace encore plus aéré que l'année passée.

Deux associations (Cité fraternelle et l'Aumônerie Catholique des Jeunes Féréopontains) souhaitaient avoir des stands contigus et se sont retrouvées éloignées. *Une attention particulière sera apportée pour l'année prochaine.*

Certaines associations ne souhaitent pas avoir un stand de présentation et un stand différent pour les inscriptions. *Une précision sera apportée sur le bulletin d'inscription afin que les associations puissent le préciser*

Une modification a été faite sur l'annuaire des associations qui précise les différentes catégories d'âge accueillies par l'association.

Pour l'année prochaine, il pourrait être marqué « A partir de » ou « De à »

La sonorisation ne permet pas d'être entendu par les exposants et les annonces ne sont pas compréhensibles par eux.

Ce problème est lié à la configuration de la salle et à ce jour aucune solution n'a été trouvée, malgré l'emploi d'une sonorisation de qualité.

Espace restauration : une amélioration par rapport à l'an dernier, mais un problème sur la cuisson des frites qui sera signalé au traiteur.

Horaires : il est proposé de ramener à 17h30 l'horaire de fin du Forum. Cette modification sera précisée sur les courriers de présentation et d'inscription au Forum.

Stationnement : trois difficultés à éviter l'an prochain concernant :

- . l'accès à la halle : en fin de matinée, il y a eu un important problème de stationnement dû en partie à des voitures garées le long de l'entrée et de la rue. La police intercommunale était mobilisée par l'évacuation de 200 caravanes mais la police nationale est intervenue.
- . des véhicules se sont garés dans les massifs fleuris et sur des espaces récemment engazonnés.
- . le stationnement des exposants à l'arrière de la halle : des voitures se sont garées devant les portes de sortie et les sorties bateaux, il y avait parfois plusieurs véhicules par association malgré le courrier et le coupon stationnement adressés à celles-ci.

Pour le Forum 2012, il faut prévoir une ou deux personnes pour gérer les parkings et le stationnement des exposants.

Plusieurs associations souhaiteraient un seul Forum sur le bassin de vie de Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy et Boissise-le-Roi.

Des démarches ont été faites dans ce sens auprès des communes voisines et seront renouvelées l'an prochain

4 - Modifications des récompenses remises lors du Forum

Lors de la remise des médailles au forum et pour la première fois, la municipalité a choisi de distinguer des associations et non pas des bénévoles qui sont honorés lors de la Fête qui leur est réservée.

Il s'agit de reconnaître l'action collective de l'ensemble d'une équipe et de ses adhérents (projets innovants, bonne gestion, qualité de travaux, performance, image de la ville).

Médailles 2011

- Photo Ciné club pour la qualité de son travail
- Tennis de Table COMT pour l'excellence de sa gestion

Une mise en lumière des associations récompensées pourrait être faite dans le «Réussir » qui paraît après le Forum et présenterait une explication de la récompense.

5 - Subventions

Les dossiers de demande de subvention ont été remis lors du Forum des associations du 10 septembre. Une relance a été adressée aux associations pour les inciter à prendre leurs dossiers. Le retour des dossiers est demandé pour lundi 17 octobre.

La commission de proposition des subventions, issue du Conseil, travaille sur les propositions élaborées, d'après les critères mis en place ; pour ensuite être validées par la municipalité.

Suite au renouvellement des membres du conseil des associations, la commission sera composée pour les associations de :

JP Pelletier / COMT Tennis de table, F Bazin / Alpe, 1 représentant de La Famisol, 1 personne de l'ARH

Cette commission se réunira le vendredi 13 janvier à 10h00.

6 – Mutualisation du matériel

Les associations formulent souvent les mêmes demandes par rapport à du matériel et sont parfois amenées à déposer un dossier de demande de subvention pour l'achat.

La proposition est de réserver une somme sur l'enveloppe des subventions pour l'achat de matériel commun utilisé épisodiquement par les associations. L'usage leur étant réservé en priorité.

Pour la réalisation de ce projet, il faut résoudre plusieurs questions :

- . le type de matériel à mutualiser
- . la gestion du matériel
- . la prise et le retour du matériel
- . l'espace de stockage
- . les modalités de mise à disposition (caution, réparations,

Un projet sera élaboré pour être étudié lors du prochain conseil des associations et soumis à l'ensemble des associations avant d'être proposé au Conseil Municipal.

7 – Challenge des associations

Si les critères restent identiques à l'année précédente, les associations qui ont déjà concouru, seront de nouveau récompensées sans apporter de modifications réelles à leur fonctionnement. Or le but du challenge est d'inciter à leur évolution.

A ce jour, aucune proposition de critères nouveaux n'a été faite par les associations. Les pistes de travail pourraient être les suivantes :

- . fonctionnement démocratique de l'association
- . action innovante de l'association
- . développement durables, actions de solidarité ...

8 – Colloque des associations

Une information a été faite aux associations lors du forum des associations.

Le colloque se déroulera à l'espace culturel Les 26 couleurs avec deux ateliers-débats de 45 minutes chacun avec un intermède de 40 minutes pour permettre aux participants de se rendre sur les stands des partenaires (organismes et/ou entreprises).

Les thématiques proposées pour les ateliers-débats sont :

- . responsabilité et fonctionnement démocratique
- . gestion et autonomie des associations

Elles sont à affiner et peuvent évoluer en fonction des retours faits par les associations. Un courrier va être adressé, en ce sens, aux associations.

9 – Calendrier

Second colloque des associations : Mardi 13 décembre à partir de 18h45

Commission de proposition des subventions : Vendredi 13 janvier à 10h00

Conseil des associations : Mercredi 18 janvier à 20h00 - Salle du Conseil Municipal

Lundi 14 novembre à 19h30 – salle des Mouillères : dernière réunion de préparation pour le Téléthon. **Votre présence est indispensable pour la mise en place des animations**